



UNION INTERNATIONALE DE LA MARIONNETTE

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE FONDÉE EN 1929
BÉNÉFICIAIRE DU STATUT CONSULTATIF AUPRÈS DE L'UNESCO

4 mars 2025

Chers membres de l'UNIMA,

Le 14 février, le Comité Exécutif (CE) de l'UNIMA a convenu de la mise en place d'un comité indépendant chargé d'examiner les graves allégations portées contre le Secrétaire Général et permettant également au Secrétaire Général d'avoir l'opportunité d'y répondre. Ces allégations reposent sur un comportement inacceptable et répété envers le personnel ainsi que certains membres du CE. À de nombreuses reprises, le Secrétaire Général a été informé de la nature inappropriée de ses propos, tant à l'oral qu'à l'écrit, à l'encontre des membres du CE. Malgré une réunion de crise tenue à Bali en 2023 au sein du CE pour en parler et résoudre ces problèmes, ces comportements ont persisté. Par ailleurs, l'absence répétée du Secrétaire Général à plusieurs réunions essentielles du CE ainsi qu'à de nombreuses réunions du Bureau constituait une autre préoccupation majeure du CE.

Dans l'attente des conclusions du comité d'examen, les fonctions du Secrétaire Général ont été suspendues. Le CE était prêt à assumer collectivement les tâches du Secrétaire Général pendant cette période transitoire. Notre principale préoccupation est la préparation en cours du Congrès de l'UNIMA. Il est essentiel que cet événement majeur soit un succès. Nous devons toutes et tous veiller à ce que le Congrès ait lieu sans friction ni division. Nous le devons à notre organisation et à nos hôtes.

Le Secrétaire Général a été informé des préoccupations du CE et des détails de la procédure par un courrier personnel. Nous avons choisi de ne pas formuler d'accusations publiques en attendant les résultats du comité d'examen et, pour toutes ces raisons, les détails complets de nos préoccupations n'ont pas été partagés avec les Conseillers.

Le 19 février, en réponse à la lettre envoyée par le CE au Secrétaire Général concernant ces graves préoccupations, celui-ci a présenté sa démission de l'UNIMA, en tant que Conseiller international et membre, ainsi que de son poste de Secrétaire Général au sein du CE. Sa démission a été officiellement acceptée par écrit par la Présidente et le Comité Exécutif.

Cordialement,

Le Comité Exécutif de l'UNIMA

BP 402 - 10, COURS ARISTIDE BRIAND
08107 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - FRANCE
+33 (0)324 32 85 63
CONTACT@UNIMA.ORG - UNIMA.ORG

L'Union internationale de la Marionnette est soutenue par le Ministère de la Culture, la Région Grand-Est, le Département des Ardennes et la Ville de Charleville-Mézières et reconnue par l'UNESCO comme ONG.